L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 9 DECEMBRE 1883.

BULLETIN ARTISTIQUE.

III.

Adaptations et adaptateurs—L'Article 47—Clara Morris—Le Songe d'une nuit d'été—M. Valdéjo—Mlle Jouanny—M. Bonhivers—Mlle Dorsay—M. Paget—La Juive—M. Lestellier—Mlle Villanova—Tevini—MM. Jourdan—Marty—Mlle Rozier.

Vous avez certainement remarqué la flibusterie littéraire qui depuis longtemps se poursuit aux Etats-Unis et en Angleterre, et que, par malheur, les auteurs qu'elle atteint, ne peuvent poursuivre devant les tribunaux.

Monsieur *Chose*, le premier venu enfin, se sentant eunuque dans l'ordre moral, a cependant soif et de la notoriété publique et des dollars que celle-ci peut rapporter. Inutile, pour se satisfaire en cela, de taxer son cerveau; ce cerveau est absent; la boite crânienne est vide, ou à peu près. A peu près, disons nous; car il en est un tout petit coin qui est occupé par ce sentiment de double cupidité dont je viens de parler: l'appétit de la renommée et du gain d'autrui. Comment s'étonner, d'ailleurs, de cette gourmandise? C'est notre instinct dominant; le premier semblant d'amour chez la créature n'est que de la gourmandise; c'est par gourmandise que l'enfant aime sa nourrice; et gare aux premières dents, le jour où celle-ci ne donnera pas satisfaction au petit affamé.

Donc ce monsieur *Chose* a sa gourmandise, celle de faire parler de lui, de voir son nom imprimé tout vif, de faire lire un peu de sa prose, de la faire même applaudir aux feux de la rampe. Cette rampe là surtout le tente, avec sa traînée de feu qui a des attractions vertigineuses; avec son royaume de toiles peintes et de cartons bariolés, joujoux dont les tentations sont irrésistibles. Et voilà le trop tenté gaillard qui, ne trouvant rien dans son imagination—il ne connaît pas cette folle du logis—entre avec effraction, pour ainsi dire, chez un écrivain, et s'empare de l'une de ses productions.

D'ordinaire le flibustier en question ne se montre pas maladroit dans le choix du corps du délit; il met la main sur la meilleure œuvre de son vol; ou du moins, sur celle qui est le mieux cotée, car avec la gloriole, il y a aussi la grave considération du dollar.

Voilà qui est fait. Le pire, car je ne veux m'occuper ici que du théâtre, est aux mains du pirate; quel parti en va-t-il tirer?

Si encore il avait le plein courage de son méfait! S'il se contentait de traduire l'ouvrage en anglais; s'il le produisait ainsi à la scène, et pour son compte, il n'y aurait là que le délit que notre législation dénomme "*obtaining money under false pretenses*," obtenir de l'argent sous de faux prétextes. Point. Il y a, je le répète, l'amour-propre *d'auteur* à côté de la question de la poche. Aussi, il vous prend l'œuvre, et la soumettant à cette redoutable opération qu'on appelle *adaptation*, pardonnez ce barbarisme, il enfonce impitoyablement dans les chairs du patient ce scapel, ce bistouri qui a nom plume d'oie. Le patient se débat, hurle, qu'importe! Il ne souffre pas, lui, l'exécuteur des basses-œuvres, et il va, il va jusqu'à ce que son petit travail de vandale soit achevé.

Quand il relève de la table le patient ainsi traité, celui-ci n'est pas reconnaissable; ou du moins ses mutilations en font saigner le cœur le plus dur.

Et le malfaiteur ayant ainsi mis son cachet ou plutôt sa patte sur l'ouvrage flibusté, le vend à un théâtre quelconque, en confie le personnage principal à quelque sommité de la scène américaine ou anglaise, pour laquelle il a opéré, et le tour est joué.

Chose palpe, très régulièrement, sa proportion sur les recettes, tandis que le véritable auteur, celui qui a pâli pendant de longues journées et de longues nuits sur un manuscrit, s'indigne et de voir battre ainsi monnaie avec son talent, et de voir maltraiter l'enfant de son cerveau, sans que la législation lui fournisse des armes efficaces contre de telles pratiques. Les Etats-Unis, on le sait, n'ont aucun traité international relatif aux droits d'auteur; de là ces désolantes mutilations. Elles se perpétueront—car ce sera là aussi une question de chiffres—tant que nous n'aurons pas une littérature assez établie, assez recherchée dans le monde pour qu'il soit aussi de notre intérêt de sauvegarder cette propriété littéraire, négligée aujourd'hui. Ces réflexions naissent sous ma plume aujourd'hui à propos de *L'Article 47*, qui vient d'être représenté au Grand Opera House, ainsi baptisé parce que le grand opéra ne s'y chante point.

Si jamais bourreau fût cruel, c'est certainement celui qui a opéré Adolphe Belot et son œuvre. Marwood, le célèbre exécuteur de Londres, manquait parfois ses effets de corde; mais enfin il y mettait de l'humanité, il faisait de l'art, et c'était bien contre son vœu si le supplicié était trop longtemps torturé.

L'adaptateur de *l'Article 47*, au contraire, est un féroce entre tous. Il lui a fait endurer toutes les souffrances; sous le prétexte de lui donner du mouvement, il lui a rompu bras et jambes.

Sortant des mains de ce barbare, dont le nom m'échappe, la pièce fait peine à voir. Il y avait là des couleurs vives tranchant sur les tons sombres; des contrastes, une charpente où s'affirmait le faiseur. A cette heure c'est du mélodrame banal, grossier, où vous trouvez maladroitement mis en action ce qui n'était que du récit dans la conception de Belot, et réciproquement. On comprime, on étouffe dans un acte ce qui se développait, ce qui prenait souffle en deux actes. Des traits essentiels sont mis de côté; mais en revanche on glisse des scènes trahissant l'inexpérience complète de celui qui les a commises, de celui qui s'est prétentieusement substitué à un écrivain de haute valeur, qu'il donne presque comme son complice, puis qu'il veut bien déclarer que c'est d'après cet écrivain qu'il a *adapté*. *Adapté*! c'est disloqué qu'il faudrait dire.

Il y a là vraiment de quoi exaspérer un artiste; je comprends de reste les colères que ces détestables pratiques soulevaient récemment chez Alexandre Dumas fils et Sardou.

Et tout cela—pour en revenir à *L'Article 47*—s'est achevé, savez-vous dans quel but? Non pas, ainsi que vous le pourriez croire, afin d'améliorer le drame; il y aurait là de la vanité, sans doute, mais un prétexte du moins. Le seul objet du tourmenteur a été de servir une artiste, d'allonger encore son rôle dans l'ouvrage, et surtout de lui en remettre toute l'action au dénouement.

Oui, prêter un cadre plus large encore au talent de Mlle Clara Morris, lui bâtir une Cora qui supprimerait presque tous les autres personnages du drame; economiser, entasser les gros effets, les scènes interminables qui jettent de la monotonie sur un ouvrage et amènent l'auditoire à se fatiguer du sujet qui les interprète, ce sujet-là, fût-il sans rival, tel a été l'unique et mesquin objet de cette débauche dramatique, littéralement parlant.

Il se peut qu'elle serve les intérêts de celui qui s'y est décidé et de l'artiste pour laquelle il a commis cet attentat; mais, à coup sûr, elle serait peu goûtée par M. Belot, si, pour son malheur, il pouvait contempler sa création ainsi mise en lambeaux.

D'ordinaire ce Bulletin est consacré exclusivement, ou à peu près, au théâtre de l'Opéra; mais quand un sujet de l'importance de Mlle Clara Morris nous visite, la critique lui doit de s'en occuper, car elle est, à coup sûr, une personnalité très justement saillante sur la scène américaine.

De belles qualités m'ont frappé chez cette comédienne, mais je ne saurais me ranger à l'avis de ceux qui la portent sur les sommets les plus élevés et posent son nom à côté de ceux des célébrités incontestées, de gloires radieuses. Cet enthousiasme-là ne m'a nullement gagné, je le confesse, et je dois être dans le faux, puisque majorité du public et l'unanimité des critiques de la Nouvelle-Orléans vont à l'encontre de ma très humble opinion. Quoi qu'il en soit, j'en aurai du moins le courage, et, à tort ou à raison, je maintiens que Mlle Clara Morris a encore de longues, bien longues traites à fournir, avant de mériter ce titre, si rarement obtenu, de grande artiste.

Et tout d'abord, je dois le dire, je ne vois pas le génie chez Clara Morris. Je trouve énormément de mérite dans sa façon de composer un rôle; tout cela est habilement réglé, entendu, mais je ne découvre nulle part la spontanéité, l'inspiration. Elle ne se diversifie pas. Revoyez-la dans un même rôle, et le geste, et l'intonation, et l'attitude d'hier se reproduiront fidèlement aujourd'hui. Une fois sa composition finie, elle n'en sort plus, elle est immuable; il semble qu'elle croie en avoir trouvé le dernier mot. Et ce dernier mot, à qui donc appartient-il en fait d'art? Rachel n'aurait pas osé en avoir la prétention, et Sarah Bernhardt le cherche et la cherchera sans le trouver.

Sarah Bernhardt! on a prononcé ce superbe nom à côté du nom, très enviable du reste, de Mlle Clara Morris. Mais quel abîme les sépare!

Sarah Bernhardt, c'est d'abord l'étude profonde; puis c'est le génie qui vient la seconder, l'éclairer; c'est le coloris chaud, vigoureux, doux, vénitien, un coloris de Titien qui rehausse encore la pureté des lignes. C'est la sobriété, c'est l'élan dans leurs limites. Coquetterie, naïveté, amour, jalousie, tendresse et violence, Sarah Bernhardt traduit tout avec une infaillible sureté de main; la note juste est partout.

Mlle Clara Morris n'a vraiment de l'éclat, du ressort, de la puissance communicative que quand elle interprète des sentiments comme la colère, la vengeance, la jalousie, et encore seulement celle qui s'exhale en tempêtes. Là elle rencontre, cela est indéniable, de très puissants mouvements, mais aussi presque toujours elle y force la note. J'en prends à témoin les scènes de *l'Article 47* où, voulant faire comprendre que les premiers symptômes de la folie naissent chez Cora, elle se livre à une mimique démesurément prolongée.

Ces balancements de l'hyène dans sa cage, ce regard qui cherche sa proie, seraient tout au plus acceptables au plus haut période de la folie; mais dans celle qui naît, cela n'est plus ressemblant. De ci de là l'expression est belle, saisissante; mais comme si elle s'enivrait de l'effet produit, l'actrice le pousse trop loin, en abuse. Du rire strident, sinistre, des courses à travers un appartement, elle fait un égal abus. Pareils effets trop réitérés sont de ceux dont on se lasse. Et puis, dans l'espèce, c'est devancer les phases du mal; il n'y a chez Cora qu'un commencement de rupture d'équilibre; l'étude physiologique n'est pas exacte. L'heure de ces paroxysmes n'a pas sonné.

Oui, on note chez Mlle Morris des surcharges, des exagérations qui décidément ne seraient point admises sur la scène parisienne, la première de toutes et en tous genres, si j'en juge sainement. En tous genres; à ces mots là il me semble entendre la protestation bien sentie de nos amis italiens qui se redresseront longtemps encore contre cette juste suprématie artistique concédée à Paris par la très forte majorité du monde.

A côté de ses outrances on applaudit de superbes jets chez Clara Morris. Et même dans ces outrances elle vous enveloppe souvent, elle vous entraîne avec elle.

Il est dans *The New Magdalen* et dans *L'Article 47* des scènes qui portent très haut la comédienne américaine; qui prouvent éloquemment que la fibre dramatique vibre puissamment en elle. Mais ce talent a je ne sais quoi de viril; la coquetterie en est absolument absente, il manque de féminité; la corde tendre, caressante, câline, féline, ne me paraît pas résonner en Clara Morris. Son interprétation de l'amour est froide ou elle fait peur; elle n'attendrit pas.

Mlle Clara Morris, comme les sujets de sa valeur, sait prendre ce qu'on appelle des *temps*, ce détail si essentiel, si agissant au théâtre; néanmoins elle les prolonge trop. Elle a le tort, me semble-t-il, de prêter trop d'importance à la mimique, pas assez à l'accent. Elle étonne plus qu'elle ne charme, elle a de splendides bonds de passion, mais peu de caresses. C'est la *femme du drame*; je la vois moins dans la comédie. Quand elle y entre, il semble que ce cadre lui soit trop étroit.

Elle y fait d'abord de la sobriété, de la sobriété excessive même, parfois, comme pour s'affirmer sous une autre forme. C'est alors une sorte de mélopée. Bientôt trop mal à l'aise, et sa nature ardente, tumultueuse revenant, elle fait craquer ce cadre qui n'est pas le sien, elle le met en éclats, et bondit vite dans le drame, son véritable terrain, son domaine aux Etats-Unis.

Talent très remarquable, mais quelque peu désordonné, inégal, dont l'envergure n'est pas assez large, dont l'ensemble n'est pas assez irréprochable, à mon avis, pour justifier les apothéoses dont on l'accompagne dans la presse et à la rampe.

Le Songe d'une Nuit d'Eté est la neuvième partition d'Ambroise Thomas. Le succès en fût très retentissant et trente-trois ans d'existence n'ont pas lassé ce succès. Il renaît chaque fois que l'ouvrage reparaît sur l'affiche de l'Opéra-Comique de Paris. Je ne m'en étonne point, les mélodies fraîches, émues y abondent; dans ces trois actes on retrouve, au plus haut degré, la distinction qui caractérise Ambroise Thomas, ce cachet tout aristocratique, dirai-je, qui est sien.

Quoiqu'infiniment moins rempli que le premier acte—très brillant dans beaucoup de ses parties, mais trop long, et dont on pourrait couper certains détails, de cuisine, écrirai-je—le second acte me paraît lui être supérieur, comme il est supérieur au troisième où s'enchasse néanmoins une perle musicale, la romance du ténor.

Les *Stances* placées à ce second acte: *Où suis-je, est-ce un prestige?* et le duo si coloré, si chaud qui les suit: *Si pour toujours je t'abandonne*, suffiraient presque au succès d'une partition.

Ces *Stances*, orchestralement et mélodiquement parlant, sont œuvre de compositeur et de poète. Le prélude doux et pénétrant qui les annonce, a quelque chose d'aérien, de séraphique; ce parc de Richmond vous apparaît alors comme du pays des songes.

Il court dans ces quinze mesures une teinte vaporeuse, une brise mélodique étrange, difficile à analyser, qui, ainsi que certaines phrases du rôle d'Ophélie, à la scène de folie, semble flotter entre terre et ciel. C'est un souffle bienfaisant, régénérateur, qui glisse sur le front de Shakspeare et le caresse. Il serait difficile que la musique rendît mieux cette situation, cette extase où se baigne, où se renouvelle le poète qui, à l'appel de son Génie, secoue, rejette enfin les brutalités et les hontes de l'orgie.

Ce passage aux touches tant délicates—un pastel des plus fins—a été joué et chanté par M. Valdéjo avec un art supérieur. Lui aussi a porté une grande distinction, beaucoup d'âme dans cette inspiration si sentie et si distinguée d'Ambroise Thomas. Pour le coup, il était bien le personnage mis en scène.

Même bonheur d'interprétation dans le duo qui suit, dont il faut citer surtout cette phrase si touchante: *Ici bas pour ma vie, pour mon bonheur*. Il a mis là une extrême sensibilité.

Des détails très justement remarqués aussi au premier acte, particulièrement dans le duo avec Elisabeth. Cependant il en est une partie qui ne m'a pas paru assez accentuée, assez vigoureuse: *Je trouve au fond du verre*. Le chanteur n'en amoindrit-il pas un peu l'effet en en précipitant trop le mouvement? Je lui soumets cette observation.

Je n'ai point entendu le troisième acte et le regrette fort, car, si je ne me trompe, la romance: *Un songe, hélas? c'était un songe!* doit être une des meilleures pages de son répertoire.

Le rôle d'Elisabeth, écrit primitivement pour Mme Ugalde, je crois, et créé par Mlle Lefebvre, (aujourd'hui Mme Faure) a de nouveau posé Mlle Jouanny comme une artiste d'un talent sérieux, éprouvé.

Il y a chez elle un sentiment très développé qu'on ne rencontre pas toujours chez les chanteuses, dites à roulades. Ce sentiment a sailli souvent au cours de cette soirée. D'abord dans le cantabile; *Le voir ainsi, mon âme en est brisée!* dont elle a chanté une phrase, entr'autres, avec de vraies larmes dans la voix: *Je ne veux pas qu'il meure ainsi dans sa première fleur!* puis dans le duo du second acte, précédé d'un large récitatif qu'elle détaille avec intelligence. A ce morceau aussi elle a prêté l'âme, la flamme qu'il demande, particulièrement dans cette jolie pensée musicale: *Ce bonheur, tu l'auras sur la terre!*

Les vocalises, exécutées avec correction, malgré certaines rébellions de la voix, ont été fort goûtées, fort applaudies; mais, pour ma part, j'attache moins de prix à cette musique, que j'appellerai décorative, qu'au chant vrai, au chant qui parle le langage du cœur et le parle bien.

Sous le rapport du chant, M. Bonhivers est l'un des Falstaff les plus complets qui aient paru à la Nouvelle-Orléans. Il chante tout ce rôle avec facilité, entrain.

Cette voix, dont la nature est surtout propre à interpréter la musique dramatique, possède beaucoup de souplesse; elle aborde de front et réussit les vocalises sans jamais trahir la moindre gêne. M. Bonhivers, en fin de compte, sait tenir son rang partout et toujours.

—Le rôle d'Olivia, placé là pour les nécessités d'un pauvre libretto, n'est point assaisonné à la façon méridionale. Il est fade à l'extrême. On ne saurait y demander des effets piquants à Mlle Dorsay, qui ne se laisse point décourager par cette quasi-panne et s'en acquitte convenablement.

Très fade aussi le trop ténébreux Latimer, qui même en souper où il est convié, transporte sa nature de pleurard et de grincheux; un anglais plus sombre que les brouillards de la Tamise. Une jolie romance pourtant dans ce rôle.

M. Paget ne se tire pas trop malheureusement de ce mauvais pas; je parle surtout du jeu.

C'est égal, les Latimer ne sont point convives à rechercher. Ils refroidiraient les rôles les mieux chauffés. Ce sont gens à réserver pour les enterrements de première classe.

Jeudi soir, M. Lestellier attaquait le rôle d'Eléazar, de la *Juive*—l'un des plus redoutés qui soient au théâtre. Attaquer est bien le mot, car c'est là, en vérité, tout un combat à livrer.

Fétis ou Barbereau, deux autorités, a écrit que les compositeurs italiens ont la sagesse d'écrire pour les voix dans leurs limites naturelles. Cela est encore vrai, sauf peut être à l'endroit de Verdi, qui ne se gène guère pour surmener surtout les barytons, dont il semble conspirer la perte.

Mais il n'en est point ainsi des compositeurs français, depuis Adolphe Nourrit d'abord, qui avait une vraie haute-contre; depuis Duprez principalement, qui, de pleine poitrine, escaladait la gamme jusqu'au contre ut. Il semble qu'on veuille désormais exténuer les ténors avant l'âge; payés exorbitamment cher, il faut qu'ils en donnent pour leur argent.

La Juive est une des partitions où le ténor est le plus éprouvé. Il ne s'en plaindrait pas trop s'il ne s'agissait que de donner de-ci de-là un *si*, un *ut*, même un *ré*. Là ne serait point l'obstacle insurmontable peut-être; avec un peu d'adresse on vient à bout d'une note, surtout quand il n'est pas besoin de la tenir. Mais chanter toujours dans des tonalités élevées; se promener sans cesse sur des *sol*, *la*, *si*, voilà un jeu auquel peu de poitrines tiennent longtemps, et il en sera ainsi tant qu'on ne trouvera pas le moyen de blinder les ténors, de donner à leurs cordes vocales la résistance du métal.

Eléazar est une de ces parties d'une altitude effrayante; les sommets toujours et toujours.

Or, M. Lestellier n'est pas ce qu'on appelle un ténor de force, mais bien plutôt un tenor *di grazia*, comme disent les Italiens. Il y a donc courage chez lui à faire face à un rôle écrit pour une voix phénomène. Réussir en pareille aventure est un double mérite pour qui ne possède point l'organe qu'a en vue le compositeur.

Je ne dirai point que la réussite de M. Lestellier a été absolument complète; non. Elle a été partielle, extrêmement satisfaisante déjà.

Et ce premier résultat est d'autant plus honorable pour lui, qu'il avait accepté le terrain de combat, avec tous ses obstacles, tous ses dangers. Il est de tradition de transposer presqu'invariablement l'air formidable du 4me acte; il l'a chanté, lui, tel qu'il est écrit. Et notez que, pour arriver à cet allegro vertigineux, il faut avoir passé par un *ah* et toujours large, toujours dans des tonalités fort éprouvantes.

Parvenu à ce quatrième acte—cap des tempêtes du ténor—l'artiste a déjà fait une large dépense de forces, et quelque confiance qu'on ait en lui, on se sent pris d'une invincible inquiétude.

Malgré tout, l'andante: *Rachel, quand du Seigneur la grâce tutélaire*, a été chanté avec une plénitude de sons notable, entrecroisée de ces tons tendres, de ces demi-teintes dont le charme est si grand chez M. Lestellier; et si des défaillances, défaillances relatives, se sont produites dans l'allegro, on les a vite oubliées en faveur de l'expression, de l'accent vrai. Que M. Lestellier transpose cet air d'un demi-ton et nous aurons un Eléazar qui, sauf certaines vigueurs et certains détails d'ampleur et de composition du rôle peut être, obtiendra les sympathies déjà conquises par Fernand et Raoul.

M. Lestellier a dit dans un excellent sentiment la cavatine de *La Pâque*; un peu plus de largeur et rien ne manquera à l'effet déjà très profond.

Je ne m'en défendrai pas, M. Lestellier m'est fort sympathique, et comme homme et comme artiste, et quand je fais des réserves à son sujet, c'est que je les juge utiles, et demeure convaincu qu'il a trop d'amour et de respect de son art pour se laisser prendre à des louanges qui seraient absolues, stéréotypées. Celles-là, je ne les débite point.

Mlle Villanova était en voix et en verve jeudi soir. Comme chanteuse et comme actrice, ce qui n'est point à dédaigner, quoi qu'en prétendent quelques-unes, elle s'est élevée au-dessus d'elle-même; le rôle de Rachel est jusqu'ici le plus complet pour elle.

Dans le finale du 1er acte elle a très vaillamment fait la partie d'Eléazar; elle s'est montrée dramatique et tendre, dans la romance: *Il va venir*; dans l'invocation du trio: *Pour lui, pour moi, mon père, j'invoque votre amour!*

Dans le duo des femmes elle s'est fait remarquer par le sentiment et l'énergie. Enfin, durant toute cette soirée, les moyens ont été riches, soutenus chez elle; le chant large, coloré, émouvant.

Mlle Tevini est, on le sait, une débutante, c'est-à-dire qu'elle est fort agitée par la peur; des inquiétudes de toutes sortes et bien naturelles—inquiétudes de chant et de mise en scène—l'assaillent, la préoccupent à la rampe. Mais ces frayeurs qui se dissiperont, n'empêchent pas de reconnaître qu'il y a chez elle une voix fraîche, d'un timbre agréable, et qui aidera à lui rendre l'aplomb nécessaire afin d'en tirer tout le parti possible. Qu'on lui aplanisse la route; elle est pleine de bonne volonté.

M. Jourdan, malgré un enrouement qui rendait sa voix hésitante, a chanté avec goût la belle et large cavatine: *Si la rigueur et la vengeance*.

M. Marty est absolument insuffisant dans le rôle de Léopold, rôle d'un abord terrible même aux plus vaillants, et qui fût écrit pour une haute-contre aussi, Alexis Dupont. C'est une promenade continuelle à travers des *la*, des *si* et même des *ut*; c'est une partie qui exige grâce, légèreté, chaleur, énergie tout à la fois. La Sérénade: *Loin de son amie vivre sans plaisirs*, est citée à bon droit comme l'un des écueils du chant.

Je ne vois pas qui, dans la troupe actuelle, serait de taille à se mesurer avec ce rôle. A moins que, par un acte de complaisance extrême, M. Valdéjo ne consentît à l'accepter, pour la bonne fortune du public. Je risque à tout hasard cette idée, en ajoutant que ce serait là de la presque abnégation de la part de M. Valdéjo, dont j'estime très haut le talent fin et distingué, et qui certainement n'a pas de supérieur ici. Il est assez artiste pour faire cette concession.

Le ballet de *La Tour Enchantée* a été l'occasion d'un triomphe nouveau pour Mlle Rozier qui porte le travesti très gaillardement et très coquettement aussi.

La mise en scène de *La Juive* est réussie sous tous les rapports, décors, accessoires, costumes. Un seul accroc au second acte; la sortie de Mlle Villanova, avant l'entrée d'Eléazar. Les bravos qu'elle avait enlevés, lui avaient sans doute tourné la tête. Par bonheur l'intelligence de M. Lestellier a apporté immédiatement le correctif.

Ce soir *Le Songe d'une Nuit d'Eté*, et demain *La Juive*.

L. PLACIDE CANONGE.

THEATRE DE L'OPERA.—A la demande d'un grand nombre de personnes, M. Défossés a consenti à faire une seconde émission de son abonnement spécial; billets à une place.

Cette émission sera ouverte demain 10 décembre, et la distribution en sera faite pendant *cinq jours seulement*. On pourra se procurer ces billets au bureau du théâtre de l'Opéra et au magasin de M. Werlein.

Pour plus de détails consulter l'annonce.

Nous apprenons à la dernière heure que M. Marty, ténor léger, a résilié son engagement; il sera remplacé provisoirement par M. Paget.

Le Prophète sera joué sans remise le lundi 17 décembre. Les décors et la plupart des costumes en sont entièrement nouveaux.

Le Prophète sera suivi immédiatement de l'opéra de Massenet, *Le Roi de Lahore*.

Mercredi prochain *Faust* en matinée. Prix du billet $1.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Voici la dixième visite annuelle que M. Milton Nobles fait à la Nouvelle-Orléans, et chacun de ses engagements lui a valu d'excellents résultats artistiques et pécuniaires. Il en sera de même de celui qui commence aujourd'hui. En effet, non seulement M. Milton Nobles nous revient avec son talent, qui n'a fait que grandir, mais aussi entouré d'une troupe qu'il a su choisir avec son tact et sa connaissance entière du théâtre.

Le programme de la semaine embrasse trois ouvrages à succès; on en trouvera les titres dans l'annonce insérée plus loin.

L'acteur tant aimé du public paraîtra ce soir dans *The Phœnix*, une pièce de lui.

PAVILLON FARANTA.—Le Signor Faranta, dont le cirque est à l'angle des rues Orléans et Bourbon, fait les plus brillantes affaires de la saison. Sous sa tente, à la matinée d'hier, il y avait deux mille huit cents enfants venus des diverses écoles publiques de la ville, offrant, comme on se l'imagine, un magnifique spectacle. La tente a trois issues; les sièges y sont rangés en ordre, ce qui permet aux dames et aux enfants de s'y rendre en toute sécurité. Le programme de ce soir est nouveau, et il est probable qu'il faudra refuser l'entrée à bien des personnes, pour que la foule ne soit pas trop grande sous le Pavillon. Voir ailleurs les séduisantes promesses de ce spectacle.

GRAND OPERA HOUSE—La troupe de Clara Morris jouera ce soir la pièce en 5 actes de Tom Taylor: *The Ticket of Leave Man*, qui lui a déjà valu un succès incontesté et qu'elle interprète remarquablement.

C'est demain que commence le second engagement de Clara Morris. La célèbre actrice, aux représentations de laquelle une foule enthousiaste se presse, paraîtra dans le rôle de Cora, de *l'Article 47*, où à deux reprises elle a obtenu un succès complet.

On se dispute littéralement les places à ces soirées-là; hâtez-vous donc. La belle artiste n'a plus que six jours à nous donner.

On a vu des amis qui ne s'aimaient plus rester liés par une sorte de respect humain.

THEATRE ST-CHARLES.—Ce soir, début de la Troupe Japonaise Impériale, sous la direction de MM. Wm. R. Hayden et Harry Phillips. C'est la plus nombreuse, la plus étonnante qui ait jamais visité les Etats-Unis. Il y a là des acrobates, des danseurs, des exercices merveilleux avec bambous et sabres japonais, des lutteurs, de la voltige sur des fils invisibles, sur des bandes de papier, sur des échelles; des jongleurs incomparables, enfin tout un spectacle absolument nouveau pour notre population.

Il n'est pas besoin d'être prophète pour affirmer que ces Japonais vont attirer la ville entière à leurs représentations et nous feront passer de surprise en surprise.

MARINERS' MUTUAL AID PROTECTIVE ASSOCIATION—Mercredi, 12 décembre, à 8 heures, cette association hissera son Signal Flag. A l'occasion de cette cérémonie, qui aura lieu en face du Vieux Bassin, rue Toulouse, on entendra un discours du général John S. Billiu, de Lafourche.

Nos remerciements pour l'invitation qui nous a été adressée.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Nous rappellerons aux amis de la langue française et des plaisirs de l'esprit, que dimanche prochain, à une heure de l'après midi, M. Alcée Fortier fera, dans la Salle de l'Union française, une conférence dont le sujet sera le CHATEAU DE CHAMBORD. On connaît le goût de ce jeune professeur pour les études historiques, et nous sommes sûrs que ses auditeurs le féliciteront de l'heure qu'ils auront passée à l'écouter.

Pour les billets d'admission, s'adresser aux membres de l'Athénée, ou à M. H. Billard, encoignure Chartres et Bienville.

Club d'escrime d'Orléans.

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée à la Nouvelle-Orléans de M. Varille, ex-adjudant premier maître d'armes au 82e régiment de l'armée française qui vient se fixer ici en qualité de professeur au Club d'Escrime d'Orléans.

M. Varille nous est chaudement recommandé comme un des meilleurs professeurs de Paris, par des autorités telles que MM Carolus Duran, ex-président de l'école d'Escrime française, G. de Borda, vice-président de la Société d'encouragement de l'Escrime, Capt. Dérué, l'un des premiers tireurs de Paris, et plusieurs autres, non seulement comme professeur d'armes, mais aussi comme un homme des plus estimables.

Les personnes qui désireraient profiter des leçons de M. Varille sont invitées à s'adresser, personnellement ou par correspondance, au "Club d'Escrime d'Orléans," rue Royale No 147.

Les excellents témoignages que nous avons reçus sur M. Varille nous autorisent à le recommander tout spécialement aux chefs d'institutions et de collèges qui voudraient ajouter à leurs programmes d'enseignement une classe d'escrime.

Le Club, du reste, se propose de convoquer les amateurs d'escrime à un assaut d'armes, qui sera, prochainement, donné pour leur offrir l'occasion de juger de l'habileté de M. Varille, que nous aurons alors l'honneur de leur présenter.

VTE PAUL D'ABZAC,
GENERAL BEAUREGARD,
A. PILIÉ,
COLONEL A. ROMAN,
MANDEVILLE MARIGNY,
JULES TUYES.

Nous ajouterons à ce qui précède les lettres suivantes, adressées à M. J. Dupas, président du Club:

Paris, le 7 novembre, 1883.

A Monsieur J. Dupas,
Président du Club d'Escrime d'Orléans.

Monsieur le Président,

Permettez moi de vous recommander chaudement M. Varille, professeur d'escrime. C'est un excellent maître que je connais depuis longtemps, très habile en son art et enseignant admirablement. Je suis convaincu que vous serez satisfait de lui à tous les points de vue, car ce n'est pas seulement un bon maître d'armes, mais aussi un très digne et excellent homme, et méritant largement l'intérêt que nous lui portons ici, où j'aurais voulu le conserver si le cadre des professeurs de l'Ecole d'Escrime n'avait été complet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

CAROLUS DURAN,
Ex-Président de l'Ecole d'Escrime Française, Paris.

Paris, 8 novembre 1883.

Mon cher maître,

Recevez mes félicitations sur votre nomination de professeur d'escrime à la Nouvelle Orléans.

Je suis heureux de cette circonstance qui me permet de dire ce que je pense de vous: Vous êtes un de nos bons maîtres, vous possédez une excellente méthode qui vous permettra de former rapidement de bons élèves.

J'ai été à même d'apprécier votre talent en escrime; je vous ai vu faire de nombreux assauts; j'ai moi-même croisé le fer avec vous plusieurs fois, et, dans toutes ces circonstances vous avez fait preuve d'une science et d'une connaissance approfondies des armes.

Je vous souhaite, mon cher maître, un bon voyage et vous envoie l'assurance de mes sentiments affectueux.

DERUE,
Capitaine.

Paris, 3 novembre 1883.

Monsieur Dupas,
Président du Club d'Escrime d'Orléans.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous recommander tout particulièrement le Professeur Varille dont nous avons apprécié ici la science et les hautes qualités.

J'espère que dans la nouvelle position qu'il va occuper il recueillera, comme il l'a fait parmi nous, des éloges et des sympathies dont il est digne de tout point.

Dans l'intérêt de l'escrime et au point de vue de l'escrime française, je pense que le Professeur Varille peut vous donner une juste idée du degré auquel nous avons élevé cet art, qui réunit nos sympathies d'un côté à l'autre de l'océan.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. DE BORDA,
Vice-Président de la société d'encouragement de l'escrime à Paris.

M. Thomas, évêque de la Rochelle, France, dont nous avons annoncé la nomination à l'archevêché de Rouen, en remplacement du cardinal de Bonnechose, est dans sa cinquante-septième année. Ancien Sulpicien, puis vicaire général d'Autun, M. Thomas a été nommé au siège épiscopal de La Rochelle, par décret du 12 janvier 1867. Il a été fait chevalier de la Légion-d'Honneur le 14 août 1869.

Les journaux conservateurs le représentent comme un prélat très distingué d'une doctrine sûre et d'un esprit élevé, doué en même temps d'une grande fermeté et d'une sage prudence. Il avait déjà été question de lui pour l'archevêché de Cambray et l'archevêché de Bordeaux.

M. Thomas est, d'après le *Figaro*, un des membres les plus éminents de l'épiscopat français. C'est un orateur éloquent et un écrivain dont le style ne manque pas d'élégance. Ses lettres pastorales ont, d'ailleurs, toujours été remarquées par leur forme littéraire.

Né à Paray-le-Monial, le 30 mai 1826, il vint à Paris faire ses études théologiques à Saint-Sulpice où l'on parlait de lui comme d'un élève remarquable. Aussitôt après son ordination il obtint de l'Université de la sapience à Rome le diplôme de docteur en théologie, et revint ensuite dans son diocèse natal qu'il ne quitta que pour occuper le siège épiscopal de La Rochelle. Il succédait alors à M. Landriot, qui venait d'être nommé archevêque de Reims.

M. Thomas est un administrateur de talent. Il a su se faire aimer et estimer dans son diocèse.

Détaché du *Journal amusant*:

L'autre jour, par une rafale violente qui poussait la pluie jusqu'au fond des maisons, un passant s'arrête devant l'étalage en plein vent d'un charcutier du faubourg Montmartre.

Quelques conserves soigneusement calfeutrées s'y montraient seules.

—Que désirez-vous, monsieur? fait le charcutier, voyant le client hésiter.

—J'aurais voulu des pieds de porc à la Sainte-Menehould: mais, puisque vous n'en avez plus....

—Au contraire, monsieur, il y en a un très grand choix à l'intérieur.

—Ah! si vous les cachez!

—Je ne les cache pas, s'est écrié le charcutier tout à fait vexé; mais il faudrait être fou, par un temps pareil, pour mettre les pieds dehors.

Dernièrement, un docteur homœopathe célèbre recevait la visite d'un riche Américain, arrivé exprès de New-York pour le consulter.

Après l'avoir examiné pendant cinq minutes, il prit un flacon et le lui passa sous le nez:

—Respirez! dit-il. Bien, vous êtes guéri.

—Combien vous dois-je? lui demanda l'Américain stupéfait.

—Mille francs, répondit le docteur.

Le Yankee, très calme, tire de sa poche un billet de banque, le passe sous le nez du docteur et lui dit:

—Respirez! Bien, vous êtes payé.

Et il sortit gravement.

UN BRAVE A TOUS CRINS—On dit volontiers d'un homme plein d'honneur et de vaillance qu'il est "brave comme son épée," mais c'est une locution proverbiale fausse comme la plupart des proverbes, car remarquez qu'une épée ne vaut pas la main et le cœur qui la dirigent, et que par elle-même elle est précisément tout ce qu'il y a de plus plat.

Ainsi, à ce dernier point de vue on pourrait comparer à une épée M. Proutte, bon et paisible propriétaire, qui a refusé absolument de se battre avec M. Macanne, également propriétaire, et après tout, il a eu rudement raison.

Ce pourfendeur est-il plus brave que le pacifique citoyen qu'il a provoqué? Ou bien avons-nous eu une nouvelle édition de la scène des deux poltrons dont l'un avance d'autant plus sur son adversaire, que celui-ci recule davantage? C'est l'X à dégager des débats correctionnels auxquels a donné lieu la plainte de M. Proutte. Il a reçu de M. Macanne une de ces bottes qui appartiennent plus à la cordonnerie qu'à l'escrime et ce dans une partie du corps qui justifierait le nom de botte secrète. Ce n'était pas là le genre de duel demandé plus ou moins sincèrement par M. Macanne, mais M. Proutte ayant refusé toute réparation par les armes, son adversaire tire, de ce refus, l'excuse de l'extrémité à laquelle il en aurait été réduit.

Croiriez-vous, messieurs, dit le plaignant au Tribunal, que je vois un matin arriver deux messieurs avec un cartel de la part de M. Macanne.

M. le président—Est-ce que vous avez eu une discussion avec le prévenu?

M. Proutte—Moi? Mais, messieurs, je ne le connais même pas.

M. le président—Alors, pourquoi cette provocation en duel?

M. Proutte—Parce qu'un de mes locataires, M. Verdure, qui est un journaliste, l'avait raillé dans son journal; est-ce que ça me regarde, moi?

Le prévenu—Je suis propriétaire comme vous et j'ai été, une fois, condamné comme responsable de mon concierge; donc, un propriétaire est responsable de ses locataires.

M. le président—Un concierge est le préposé du propriétaire et ce n'est pas le cas d'un locataire. Comment, vous envoyez des témoins à un propriétaire, parce qu'un de ses locataires vous a raillé dans un journal? On n'a jamais rien vu de pareil.

M. Proutte—Mais bien mieux, monsieur, mon locataire qui avait signé son article, a offert à M. Macanne de se battre avec lui, et il a refusé, préférant s'en prendre à moi qui suis un homme tranquille, que ma femme en a été dans un état.... car messieurs ce n'est pas tout. Le lendemain, tous mes locataires et mon concierge, recevaient un procès-verbal, tenez le voilà.

Le plaignant donne lecture du document ci-après:

Nous déclarons nous être présentés chez M. Proutte pour lui demander une réparation par les armes au nom de M. Macanne, notre mandataire; M. Proutte ayant refusé en tremblant de tous ses membres et Mme Proutte s'étant jetée toute en larmes entre nous et son mari, en criant: Alfred, ne te bats pas! nous nous sommes retirés, considérant notre mission comme terminée.

A partir de ce jour, continue M. Proutte, je ne pouvais plus sortir sans trouver à ma porte M. Macanne qui me suivait en me disant: drôle, polisson, flanquerai ma botte au ....; je débitais ça en rentrant, à ma femme; nous ne mangions plus, nous ne dormions plus.

M. le président—Il fallait aller chez le commissaire de police.

Le plaignant—Mais je n'osais plus sortir, monsieur; enfin comme je ne pouvais pas rester prisonnier à perpétuité chez moi, un jour je me décide à aller chez le commissaire de police. Je regarde autour de moi, je ne vois personne; je me dirige donc vers le commissariat, tout à coup, je reçois un coup de pied par derrière!.... Ah!

M. le président—C'est entendu. [Au prévenu]: Qu'est-ce que vous pouvez bien avoir à dire?

Le prévenu—J'ai offert à monsieur de me faire des excuses.

M. le président—Des excuses de quoi.

Le plaignant—Mais, monsieur, j'en ai fait pour avoir la paix, et même des très plates; M. Macanne a exigé qu'elles fussent écrites, et, en outre, que je donne congé par huissier à mon locataire; je n'ai pas voulu.... un bon locataire qui paie bien.

M. le président [au prévenu]—C'est à se demander si vous jouissez de vos facultés. Comment, vous faites le matamore avec un homme qui ne vous a rien fait, parce que vous savez qu'il ne peut pas se battre, alors que l'auteur des ironies dont vous vous plaignez se mettait à votre disposition!

Le prévenu—C'est un spadassin qui cherche des affaires, je le connais bien, je l'ai eu pour locataire et je l'ai mis à la porte parce que ça ne désemplissait pas chez lui de noceurs; c'est pour cela qu'il m'a attrappé dans son journal.

M. le président—Eh bien, il fallait vous en prendre à lui.

Le tribunal a condamné ce brave à tous crins à un mois de prison.

L'honneur est satisfait.

On sait que les communications entre Saint-Pétersbourg et Cronstadt se font au moyen du chemin de fer ou d'un étroit canal sinueux qui, à certains moments, n'offre pas une profondeur de plus de 9 pieds. De là nécessité de transbordements onéreux pour presque toutes les marchandises arrivées à Cronstadt en destination de l'intérieur du pays, ainsi que pour celles venant de l'intérieur et destinées à l'exportation.

Dans le but de parer à ces inconvénients qui surchargent la marchandise de frais de transport fort onéreux, on a décidé la construction d'un canal beaucoup plus large et plus direct, dont les travaux ont été commencés en 1876; ils sont à peu près aux trois quarts achevés. Ce canal part de l'embouchure de la Newa où sera établi un vaste bassin d'entrée, puis il court au sud sur environ deux milles, avec une largeur de 207 pieds. Sa profondeur sera uniformément de 22 pieds. Il a été extrait, jusqu'à présent, 47,737,000 yards cubes de vase, sable et gravier, et l'on espère que le creusement pourra être terminé pour la fin de l'année prochaine.

Les dragues qui ont servi à ce travail étaient toutes de construction anglaise, à l'exception de deux petites venues de Saint-Pétersbourg, et, d'une autre, amenée de Belgique; elles sont au nombre de dix, pouvant extraire 188,354 yards cubes de déblais en dix heures. Il est, en outre, employé aux travaux: 86 barges et allèges, capables de transporter 153,038 yards cubes; douze remorqueurs d'une force totale de 600 chevaux, un grand steamer; deux lanches à vapeur; deux dragues flottantes; un excavateur Gobert; sept locomotives et une pompe d'épuisement centrifuge de Nent et Dumont.

On écrit, de la Nouvelle Calédonie:

Les essais faits par M. Rouzeand, colon à Nakety, sur l'eau-de-vie d'ananas, se poursuivent avec activité et donnent, aujourd'hui, une certitude de réussite.

Un des grands avantages de l'ananas, le plus grand certainement, en raison de la nature des terres de la Nouvelle-Calédonie, c'est la faculté avec laquelle il pousse sur les terres médiocres si vastes dans notre colonie. Cette culture permettra d'utiliser, dès maintenant, des surfaces qui, autrement, seraient restées longtemps improductives.

Des instructions ont été envoyées dans les divers arrondissements pour recommander aux colons et aux indigènes de ne laisser perdre aucun des ananas qui sont consommés, et de multiplier ces plants le plus possible.

A la salle des mariages.

Toute la noce est réunie depuis longtemps. On n'attend plus que le futur. Enfin, il arrive, très en retard. C'est un homme de soixante-dix ans.

—Une autre fois, lui dit le maire avec bienveillance, venez un peu de meilleure heure!

Signalons aux musiciens une nouvelle invention intéressante.

Il s'agit d'un compteur de transposition musicale, qui donne, d'une façon précise et immédiate, "le changement de tonalité" produit par une transposition, quelle que soit la clef.

Ce travail a été approuvé par tous les professeurs du Conservatoire, et peut rendre de grands services aux pianistes. L'inventeur est M. Carodessus.

A la porte Maillot.

Un bourgeois posant timidement la main sur la portière d'une voiture publique.

—Cocher, voulez-vous me conduire à la gare....

—Expliquez-vous sans crainte, bourgeois!

—.... A la gare..., d'Orléans?

—D'Orléans? Non, non, mon ami, non! mes opinions politiques s'y opposent.

Un musicien allemand faisait, hier, l'observation suivante:

"Mon gaisse elle ne résonne pas quand je frappe; mon femme, c'est pas ça, quand je dappe tessus, elle raisonne tu même."

Petit père interroge Mlle Emilie sur les différents mets que produit le cochon. On arrive aux pieds truffés.

—Sais-tu ce que c'est que les truffes?

—Oui, c'est bon, fait la fillette avec un soupir de satisfaction.

—Mais, comment c'est-il?

—C'est.... c'est.... je peux pas te le représenter, mais c'est bien bon, va....

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 8 décembre 1883

Thermomètre de O. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
7 heures du matin	60	15
Midi	65	18
3 P. M.	65	18
6 P. M.	64	17

Samedi, 8 décembre 1883, 2 p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	63	Louisville, Ky	47
Augusta, Géo	74	Memphis, Tenn	51
Corsicana, Tex	[illegible]	Mobile, Ala	61
Cairo, Ill	47	Montgomery, Ala	63
Chattanooga, Tenn	57	Nashville, Tenn	51
Cincinnati, O	47	New Orleans, La	61
Davenport, Iowa	39	Omaha, Neb	41
Dubuque, Iowa	34	Pittsburgh, Pa	54
Galveston, Texas	54	Savannah, Gia	74
Indianola	55	Shreveport, La	53
Keokuk, Iowa	43	St Louis, Mo	43
Key West, Fla	77	St Paul, Minn	24
La Crosse, Wis	30	Vicksburg, Miss	54
Leavenworth, Kan	47	Yankton, D. T	43

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5 06	Nashville, Tenn	6.02
Cairo, Ill	23.06	New Orleans	8.02
Cincinnati, O	11 10	Omaha, Neb	3 06
Davenport, I	2.02	Pittsburgh, Pa	2 10
Keokuk, Iowa		Shreveport, La	8 06
La Crosse, Wis	1.11	St Louis, Mo	9.01
Leavenworth, K	4 03	St Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	6.03	Vicksburg, Miss	29 09
Memphis, Tenn	19 04	Yankton	0.10

(Au-dessous du niveau des basses eaux de 1874—1883.)

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Eugène Meyer à Mlle Barbara Zimmermann.
Wm Taylor à Mlle Minnie Wippe.
Charles Williams à Mlle Fannie Archer.
Joseph Bernard à Mlle Ann Dates.
Perry A. Abbott à Mlle Alice M. Bisse.
Serille Verges à Mlle Pauline Fourcade.
Wm H. Field à Mme Veuve Lena Farrell.
John Diehr à Mlle Catherine E. Bauer.
Peter J. Kelly à Mlle Mary Ychum.
Théodore Bressette à Mlle Odile Clavie.

Naissances.

Mme B. J. Williams, une fille, 7 nov.
Mme Juan Alrena, une fille, 27 nov.
Mme Nicholas Yung, une fille, 28 nov.
Mme J. McDermott, une fille, 5 déc.
Mme Peter Kramer, une fille, 1er déc.
Mme Nicole Lavis, un garçon, 14 nov.
Mme Matthew Kober, une fille, 10 oct.
Mme Eugene F Sealer, un garçon, 6 déc.
Mme John E. Williams, un garçon, 2 déc.
Mme J. P. Lange, une fille, 4 nov.
Mme Albert C. Early, une fille, 27 juil.

Décès.

Eugénie Martineli, 57 ans, coin Lapeyrouse et Roman.
Henry Jones, 96 ans, 412 rue Bagatelle.
Annie Cullitee, 4 jours, 262 rue Annunciation.
Alice M. Arena, 10 jours, 238 rue St-Claude.
Mme Bridget Cunningham, 30 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Viola F. Yung, 9 jours, 608 rue Annunciation.
Salomon Rosenthal, 14 mois, 218 rue du Camp.
Mary C. Ward, 5 ans, coin Girod et Liberté.
Mlle Deborthe Blum, 19 ans, coin Broad et Dumaine.
Celia Russell, 21 ans, coin Miro et Lahadie.
Eloi DeGruy, 41 ans, coin Orléans et Tonti.
Joseph James, 45 ans, coin Claiborne et Champs-Elysées.
Jno. G. German 1 an, Alger.
Samuel Makrell, 7 jours, Alger.
Oscar Jordy, 44 ans, 1112 rue Magasin.
Edward Dezert, 24 ans, rue Huitième, près Amour.

Cour du recorder Ford.—Hy Delpit, Marie Johnson et John White, convaincus de tapage, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Walter Brassly, accusé de voies de fait, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Cour du recorder Davey—Geo. Francis, accusé de vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Wilson Holmes, prévenu d'attaque à main armée et de blessures, a été envoyé à la même cour. Cautionnement de $750.

Hy. Pease, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Laura Bell et Laura Fields, accusées de voies de fait, ont été requises de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Un Surprise Party.—Une charmante société de dames et de messieurs s'est réunie, hier soir, chez M. J. A. De Ben, au No 75 de la rue Ursulines. Après les préparatifs usuels, la joyeuse bande s'est rendu à la résidence de M. Frank Sancho Jr., No 287 de la rue Royale où un "surprise party" des plus animés a eu lieu. Costumes frais et variés, danses, gaîté franche, musique entraînante, tels ont été les traits saillants de cette réunion improvisée et organisée par des jeunes gens du deuxième district.

Parmi les plus élégantes toilettes, citons celles de Mlle De Ben travestie en étoile du matin, de Mlle Rosana Larose, en Espagnole, de Mlle Carrie Larose, en Italienne, de Mlle Louise Desbordes en Bohémienne, de Miles Lawrence et Andrée Hacker, portant un travestissement de fantaisie, de Mlle Marie Wannack en Bohémienne, Miles Marie Daigre et Marie Lamothe, en folie; de Mlles Antoinette Ducros et Gabrielle Larose, en paysannes, mais paysannes très coquette, cela va sans dire; de Mlle Eva Larose, en aide de camp du diable, de Mlle Alice Tilton, en étoile du soir, de Mlle Fannie Benjamin, en espagnole. Parmi les demoiselles en costumes de bal nous avons remarqué Mlle Palmyre Rousseau, les deux demoiselles Quéré, Castaing, Kilshaw, Moses, Trison, Baquié, Miller, Bernard, Pouppard, Lafaye, Claudel, etc.

Cette soirée est une des plus brillantes auxquelles nous ayons assisté; elle s'est prolongée toute la nuit, et bien mieux, le jour avait même paru depuis longtemps déjà, quand les derniers sons du piano se sont fait entendre. Inutile de dire qu'il y a eu là un souper somptueux auquel présidaient Mme Sancho et ses fils. Nos remerciements à M. Frank Sancho Jr., à Mme sa mère et à ses frères pour les aimables attentions qu'ils ont eues à notre égard et pour les bons souhaits qu'ils ont offerts à *l'Abeille*. Venant d'eux, ces souhaits doivent porter bonheur.

Construction de levées.—Les soumissions pour l'achèvement de plusieurs levées ont été décachetées hier, aux bureaux des ingénieurs de l'Etat, à l'Hôtel St Louis.

Levée Bourgeois, paroisse Pointe Coupée—M. P. Ryan offre de la construire à raison de 30 sous par yarde cube; Charles Nolan, à raison de 29 sous. La soumission de M. Nolan sera recommandée au gouverneur.

Levée Williams, paroisse East Baton Rouge—M. P. Harnon offre de la construire à raison de 28 1/2 sous; la soumission sera recommandée au gouverneur.

Levée Bird, paroisse "West Baton Rouge." M. P. Harmon offre de la construire à raison de 27 sous, M. W. E. Willitt, à raison de 24 7/8 sous; James McGlouglin, à raison de 25 sous. La soumission de M Willitt sera recommandée au gouverneur.

Levée "Belle Pointe Extension" paroisse St Jean Baptiste, rive gauche. Il n'y a pas eu de soumissions.

Levée "Espérance", paroisse St-Jean-Baptiste, MM. Alford & Bettis offrent de la construire à raison de 23 sous; M. Charles Nolan, à raison de 29 1/2 sous. Les soumissions ne seront pas acceptées.

Levée Poydras, paroisse St-Bernard; M. J. J. Trawley offre de la construire à raison de 25 1/2 sous; M. F. S Generes, à raison de 20 sous; M. B. McGarey, à raison de 27 3/8 sous. La soumission de M. Generes sera recommandée au gouverneur.

Paragraphes.—John Redell a jeté un énorme pétard sous le comptoir de l'étal du café de M. Wm. Brau, au marché Poydras. Lorsque le pétard est parti, Morris Tompson et Joseph Williams, qui étaient assis à la table ont été grièvement brûlés à la figure. On les a transportés dans une pharmacie du voisinage, où ils ont reçu les soins nécessaires.

—Charles Holloway, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a été traduit, hier matin, devant le recorder Davey. Il a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction préliminaire. Il s'agit d'une somme de vingt-cinq piastres.

—A la cour civile de district, la succession de B. M. Bastian est ouverte.

—Samuel Crookes, est entré, hier matin, à sept heures et demie, chez Mme McLaughlin, au coin des rues Robertson et St Pierre. Après avoir insulté la dame, il a tiré un pistolet de sa poche, et l'a déchargé trois fois dans l'air. Il a été arrêté.

—Henry Emerson, de Cincinnati, attaque la compagnie du chemin de fer de Nouvelle-Orléans et Fort Espagnol pour s'être emparé de terrains à lui appartenant. Il est, dit-il, propriétaire de sept terrains, ainsi que de ponts et bâtisses élevés à Elkenburg, près du Lac Pontchartrain, au sud du Bayou St Jean. La vente en a été faite, en août, 1831, au sieur Elkin par le secrétaire de la guerre, en vertu d'une loi du congrès l'autorisant à disposer de certains terrains et fortifications qui étaient la propriété du gouvernement.

Le pétitionnaire prétend que la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Fort Espagnol a pris, illégalement, possession de ces terrains, depuis le 9 avril 1879. Il demande $20,000 de dommages-intérêts et la possession de sa propriété.

La poursuite est dirigée par M. W. F. Ogden, avocat.

—Les messieurs dont les noms suivent ont été élus, hier soir, officiers de la compagnie de pompe à vapeur Mississippi No. 2:

Président, G. A. Chiapella;
Vice président, P. E. Burke,
Secrétaire aux minutes, F. J. Letten;
Secrétaire aux finances, D. J. Murphy;
Trésorier, Delord Burthe;
Foreman, R. C. Morgan;
1er assistant, L. G. Cronan;
2ème assistant, S. Ducos.

Délégués à l'Association Charitable des Pompiers—R. C. Morgan, L. R. Garcia, G. H. Braughn.

Suppléants—F. J. Letten, Otto Helman, C. H. Bonnehereau.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les Français au Madagascar.

Paris, 8—L'amiral Galiber télégraphie que la flotte a détruit plusieurs ports sur la côte orientale du Madagascar, ainsi que Marawelia.

Les fièvres sévissent parmi les troupes.

Mort de Sir Richard Paul Amphlett.

Londres, 8—Sir Richard Paul Amphlett, ex-membre du Parlement, vient de mourir à l'âge de 74 ans.

Le clergé irlandais censuré.

Rome, 8 déc—Le Moniteur de Rome, organe du Pape, censure énergiquement le clergé catholique à Newry, Irlande, relativement à son attitude pendant la récente agitation en cette ville, et condamne surtout le sermon prononcé dimanche par le Père Mac Carten à la cathédrale de Newry.

Dans le dit sermon celui-ci s'élève contre l'acte du gouvernement qui prohibe l'assemblée des Nationalistes, et dit que cette mesure tend à pousser le peuple à la révolte, et constitue une insulte directe à l'église catholique.

Le Moniteur fait allusion à un paragraphe publié dans le United Irishman de Dublin, dans lequel celui-ci demande à ses amis de Londres d'envoyer les adresses et les biographies des jurés dans le procès O'Donnell, afin qu'on puisse rédiger leurs obituaires.

Pour la Chine.

Rome, 8—Trois navires de guerre italiens sont partis pour Hong Kong afin de rallier les navires des autres puissances chargés de protéger les intérêts européens dans l'Orient.

Rétablissement de la paix.

Berne, 8 déc.—Le Canton de Valais a résolu de rétablir la peine de mort en châtiment du meurtre.

Le duel Nicotera-Lovito.

Londres, 8—Les derniers avis du duel qui a eu lieu hier à Rome rapportent que M. Nicotera a été légèrement blessé et Lovito grièvement.

Le prince de la couronne d'Allemagne.

Madrid, 8 déc—Le prince héritier d'Allemagne a donné 2500 piastres aux domestiques du palais et cinquante mille aux asiles militaires.

Le prince a exprimé de nouveau l'immense plaisir qu'il avait ressenti en s'associant au roi, à la cour, à l'armée et au peuple espagnol.

WASHINGTON.

Intervention en faveur d'O'Donnell.

Washington, 8 déc.—Des membres de la Chambre et d'autres citoyens éminents, parmi lesquels nous citerons MM Cox et Robinson, de New York, Morrison, Springer et Fenerty, de l'Illinois, le général Lefèvre et Foran, de l'Ohio, Murphy, de l'Iowa, Maberry, du Michigan, Lamb, de l'Indiana, McCadoo, de New Jersey, Collins, du Massachusetts, O'Neil et Burns, de Missouri, J. B Irwin et Pekin, de l'Illinois, du Daily Times, Fritz et Young, de l'Ohio, ont obtenu aujourd'hui une audience du Président.

Après quelques mots échangés en riant entre M. Arthur et ces messieurs, tous démocrates, M. Cox s'est exprimé ainsi: M. le Président, ces messieurs et moi sommes venus vous entretenir de Patrick O'Donnell, citoyen des Etats-Unis. Il vient d'être jugé d'une façon sommaire et son exécution est fixée au 17 de ce mois. Nous ne nous présentons pas ici comme des avocats voulant censurer les procédures qui ont eu lieu.

Nous ne demandons pas non plus le rejet de la sentence passé sur lui, pour avoir tué un délateur, nous demandons seulement un sursis et votre intervention comme chef de notre Exécutif le peut obtenir. Seulement, qu'il me soit permis, au nom des populations que nous représentons, d'exposer certains faits qui ont soulevé en sa faveur une profonde sympathie.

Cet homicide n'est pas un meurtre; les éléments qui constituent le meurtre, la malice, la préméditation n'existent point dans ce cas. O'Donnell n'est membre d'aucune société secrète; quand il se mit en voyage, il ignorait que Carey fût au même bord que lui.

Il voyageait, sans intention criminelle, avec sa femme. Ce meurtre est né d'une querelle fortuite, n'ayant rien de commun avec la politique.

De plus, c'est l'opinion d'un grand nombre de personnes que le jugement a été presque cruel.

Au nom des sympathies du peuple américain, a dit encore M. Cox, dont nous ne reproduisons pas l'allocution entière, nous demandons que le Secrétaire d'Etat soit requis par vous d'ouvrir des négociations à ce sujet.

M. Finnerty a ajouté: Comme la correspondance diplomatique ordinaire pourrait arriver trop tard, qu'il me soit permis de suggérer que cette demande de sursis soit faite par le cable et immédiatement.

Le Président a répondu: Si l'exécution est fixée au 17 décembre il est indispensable en effet que cette intervention ait lieu par l'intermédiaire du cable.

M. Cox, reprenant la parole, a dit; Si le sursis est accordé, on pourrait aussi solliciter une commutation de la sentence, ou l'élargissement du prisonnier à des conditions acceptables. Nous en appelons à votre clémence, à votre humanité.

Le Président a répliqué que le Département d'Etat télégraphierait immédiatement au ministre Lowell de prendre toutes les informations utiles sur la citoyenneté d'O'Donnell. Quant à moi, a ajouté M. Arthur, je ferai telles démarches que je croirai opportunes.

Les opinions de M. Carlisle.

Washington, 8 déc—L'honorable Lowrey, représentant l'Indiana à la Chambre, et l'un des partisans les plus enthousiastes de Carlisle, a exprimé, aujourd'hui l'opinion que la composition du Comité des Voies et Moyens réfléchit certainement les vues de M. Carlisle sur le tarif.

Sans nul doute la Chambre adoptera, au cours de cette session, des mesures pour diminuer le tarif sur les articles de première nécessité et pour réduire le surplus du revenu.

Réclamations France-américaines.

Washington, 8—La Commission des réclamations franco-américaines a fait les allocations suivantes: Romain Dugué, Village indien, Lne, $1200; Jean H. Ehrmann, Natchitoches, Lne, $3300; Urbain Lamarque, Vermillionville, Lne, $100; J Colin Juberty, St Martinville, Lne., $500; Jean Jeanneaud, Rapides, Lne, $6693; Casse B. Castex, St-Martinville, Lne, $1186; Antoine Tourres, Natchitoches, Lne, $720.

Les réclamations suivantes ont été rejetées:

Jean B. Revol, Nlle-Orléans; Estate Emile Vial, Nlle-Orléans; André Mailles, Iberville; Clara Lacaze, St-Martinville; Jean M. Cazes, Nouvelle-Ibérie: Charles Fergues, Nlle Orléans.

Le général Sherman.

New York, 8—On avait accusé le général Sherman d'avoir dit, en parlant du conflit qui menace entre le capital et le travail: Les classes élevées sont fatiguées de toutes ces criailleries des classes infimes et elles sont décidées à y mettre un terme.

Le général vient de donner, dans une lettre, le démenti le plus formel à ce propos qu'on lui a attribué. Je ne sais rien, dit-il, de cette question du capital et du travail; et pour bien définir ma position à cet égard, j'emploierai la formule espagnole: *Dios Sabe*.

Une infamie.

Pittsburg, Penn, 8—Une dépêche de Connellsville dit que des misérables ont lancé des pierres ce soir sur le char dans lequel Mme Langtry traversait cette ville. Par bonheur personne n'a été atteint.

L'opinion de M Beecher sur le tarif

New York, 8—Au dîner annuel du Brooklyn Revenue Reform Club, M. Henry Ward Beecher, son président, a prononcé un discours appuyant fortement l'abolition du tarif.

Le Père Hyacinthe à Boston.

Boston, 8—Le Père Hyacinthe et sa famille sont arrivés. Dimanche soir, à une assemblée publique, il prononcera un discours. Il visitera ensuite quelques villes de l'Est, les principales villes de l'Ouest et la Californie.

Département de la Trésorerie.

Washington, 8 décembre—Etat de la Trésorerie aujourd'hui—

Or monnayé et lingots	$216,370,776
Piastres argent et lingots	132,810,192
Circulation fractionnaire d'argent monnayé	27,032,433
Billets des Etats-Unis	56,927,996
Total	$433,131,397
Certificats non-payés or	59,[illegible],940
Certificats non-payés argent	69,265,711
Circulation	14,325,000

New-York, 7—Etat comparatif du coton pour la semaine finissant aujourd'hui:

	Balles.
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine	264,000
Même semaine l'année dernière	245,670
Total reçu jusqu'à ce jour	2,674,000
" même date l'année dernière	2,617,000
Exporté pendant la semaine	161,000
Exporté même époque l'année dern're	179,000
Total exporté jusqu'à ce jour	1,397,000
" même date l'année dernière	1,499,000
Stock dans tous les ports des E.-U.	1,056,000
Stock même époque l'année dern're	815,000
Stock dans toutes les villes de l'intérieur	193,000
Stock même époque l'année dernière	155,475
Stock à Liverpool	500,000
Stock même époque l'année dernière	515,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne	247,000
Même époque l'année dernière	260,000

Les grands travaux entrepris pour le creusement et l'amélioration du port d'Emden touchent à leur fin. Dès qu'ils seront terminés, ce port pourra recevoir des navires calant jusqu'à sept mètres. Ses bassins auront une profondeur correspondante, et, en outre, il sera relié avec la partie navigable du cours de l'Ems, de façon à pouvoir approvisionner tous les districts avoisinants de l'Allemagne.

Un ouvrier de Liverpool, nommé Wardle, proposa à l'un de ses camarades de lui vendre sa femme, pour un quart de bière. Le marché fut conclu; la femme l'accepta et deux de ses voisines assistèrent à son second mariage.

Toutes ces personnes ont déclaré, devant la Cour, qu'elles croyaient que Wardle avait le droit de vendre sa femme, et que celle-ci était libre d'épouser l'ouvrier qui l'avait achetée. Le juge a condamné la femme à une semaine de prison.

Préault disait un jour à un gêneur dont il avait par-dessus la tête:

—Je te défends de revenir chez moi.

—Et si j'y reviens, qu'est-ce que tu feras?

—Je te jetterai par la fenêtre......et je dirai que c'est toi qui m'y a jeté!

L'on demandait à Esope comment il était devenu si honnête homme; il répondit: En faisant le contraire de tout ce que font les autres.

Une jeune fille et son prétendu se présentent devant le maire. Celui-ci pose la question d'usage: "Consentez vous, ect., etc." La fiancée répond franchement:

—Non!

Le magistrat, d'un ton sévère:

—Pourquoi avez-vous attendu jusqu'à présent pour refuser de vous marier?

—Parce que vous êtes la première personne qui me demande mon avis.

Un Parisien voit entrer chez lui un oncle de province:

—Je viens, lui dit le bonhomme, t'annoncer que je marie ton cousin.

—Avec qui?

—Avec une jeune personne dont le père a quarante mille livres de rente et dont le frère et la sœur sont poitrinaires au dernier degré.

Et le provincial d'ajouter avec orgueil:

—Trouve-moi des partis comme ça à Paris!

Petit dictionnaire stratégique:

Les attaques de nerfs sont une armée que les femmes maintiennent permanente et toute équipée, même en temps de paix.

Les migraines sont les soldats congédiés qu'elles rappellent en temps de guerre.

Les larmes et les évanouissements sont une réserve qu'elles font marcher quand la patrie est en danger.

Dans une allée des Champs Elysées, un joli blondin de quatre ou cinq ans s'est éloigné de sa bonne, qui cause avec des payses.

L'enfant va devant lui, ouvrant de grands yeux, tournant à une ronde de petites filles qui chantent *Giroflé-Girofla*.

Un monsieur et une dame s'arrêtent.

—Le bel enfant! dit la dame.

Le monsieur se penche et demande au petit:

—Où vas-tu comme cela, bébé?

L'enfant, étonné:

—Tiens, comment qu' tu, sais mon nom? toi, monsieur?

Un individu magnifiquement taillé se présente devant le conseil de révision.

"Je demande à être exempté," dit-il.

—Ah! et pour quels motifs? demande le major.

—Je suis atteint d'une grave infirmité, et je désirerais être examiné secrètement, ajoute le candidat.

On le fait passer dans un cabinet; là on le fait déshabiller des pieds à la tête, puis comme on ne lui voit rien d'anormal:

—Mais quelle est donc votre infirmité? lui dit-on.

—Monsieur je suis excessivement myope.

Mme.... se fait passer pour étrangère, afin de se dispenser de parler français; s'arrête avec son fils, le jeune Zizi, âgé de sept ans, devant la devanture de Tahan.

—Oh! maman, le joli meuble! s'écrie tout à coup l'enfant, avec quel bois est-il donc fait?

—Que tu es bête, mon pauvre petit! dit la mère; tu vois bien que c'est avec de l'orme, puisque c'est une ormoire.

On demande au restaurant:
Garçon! un bœuf mécanique.
Ahurissement du garçon.
"Eh bien? quoi? Un bœuf "aux tomates", parbleu!"

Mot d'enfant:

La jeune Madeleine, un matin d'automne, sur son balcon, est tout étonnée de voir sortir de sa bouche une buée épaisse.

—Regarde donc, papa, comme j'ai de la poussière dans la bouche!

Il y a des gens que nous connaissons depuis vingt ans, à la deuxième entrevue; il y en a d'autres que nous verrons toujours pour la première fois pendant toute notre vie.

La baronne est allée passer la soirée chez des amis. Elle a recommandé à sa femme de chambre, une créature absolument dévouée, de l'attendre pour l'aider à se déshabiller.

Rentrant vers trois heures du matin, la baronne trouve sa femme de chambre endormie dans un fauteuil, au coin du feu.

La créature absolument dévouée dormait d'un sommeil si profond que, prise de compassion, la baronne évite de l'éveiller et se déshabille toute seule, sans bruit.

Elle allait se mettre au lit quand elle entend la créature absolument dévouée qui se réveille dans la chambre voisine, s'approche de la pendule et dit en s'étirant les bras:

—Trois heures passées.... et cette grue qui ne rentre pas!

—Vous pouvez vous coucher, Françoise, répond la baronne, cette grue est rentrée!....

Z.... était un garçon fort riche de la dernière élégance. Mais, ratissé, ayant perdu jusqu'à sa dernière piastre, il est tombé dans les dessous. On le rencontre malpropre, l'œil hagard et dans un costume déplorable.

—C'est drôle, murmure un ami en se détournant, Z.... n'a jamais été aussi sale que depuis qu'il s'est fait nettoyer.

Comme stimulant, le "Hostetter's Stomach Bitters" a reçu les témoignages les plus flatteurs de médecins éminents, et a, depuis longtemps, occupé le premier rang parmi les meilleurs remèdes. Ses vertus comme altérant pour l'estomac, le foie ou les intestins en désordre et comme un préventif de maladies des marais sont très connues. A vendre par les droguistes et les marchands desquels on obtiendra en les leur demandant, des almanachs de Hostetter de 1884.

ROYAL

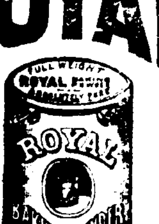

BAKING POWDER

Absolutely Pure.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplète sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & ZIEGLER.

21 oct—1 an

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883:

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et les *lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

MME DE STAEL: SA VIE, SES OUVRAGES.

Pour les hommes:

PROGRÈS ET MISÈRE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O. Box 3246.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

DIMANCHE 9 DECEMBRE 1883.

Bas du fleuve....LURA, à 8 A M

LUNDI 10 DECEMBRE 1883.

Vicksburg....CHEROKEE, à 5 P M
Bayou Sara....E. J. GAY, à 5 P M
Bayou Sara....FANCHON, à 5 P M
Grosse Tête....CLINTON, à 5 P M
Bayou Lafourche..PHIL E CHAPPELL à 5 P M
Lafourche....ASSUMPTION, à 5 P M
Plaquemine....WHISPER, à 5 P M
Quarantaine....ST. MARY à 11 A M
Boras....DAISY, à 11 A M
Bas du fleuve....LURA, à 8 A M

MARDI 11 DECEMBRE 1883.

Vicksburg....ED. RICHARDSON, à 5 P M
Tensas et Bayou Macon....TENSAS, à 5 P M
Laurel Valley....SILVER CITY, à 12 M
Haut du fleuve....CENTRAL CITY à 10 A M
Haut du fleuve..MABEL COMEAUX, à 12 M
Port Eads....SUNBEAM, à 11 A M
Quarantaine....ALVIN, à 11 A M
Donaldsonville..BELLE OF THE COAST, 12 M
Bas du fleuve....SILVERTHORN, à 11 A M
Bas du fleuve....LURA, à 8 A M

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 8 DECEMBRE 1883

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (esp) Triano, Ytorriata, Liverpool
Steamship New York, Quick, New York
Navire (ang) Annot Lyle, Miller, Liverpool
Goelette (mex) Maria, Puig, Frontera via Vera Cruz
Steamship (costa rica) Heredia, Doane, Port Limon via Bluefields

ARRIVES.

Steamship (ang) Restormel, Lee, St Vincent Cap Vert
Steamship (ang) Clara, Anthony, Newport
Barque (esp) Altagracia, Bonet, Havane
Barque (autr) Jesip, Jurkevich, Ville du Cap, Afrique
Steamship Morgan City, Adams, New York

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell, Sinnott, de Colfax
Silverthorn, Schreiber, du bas du fleuve
John W Cannon, Libano, du Bayou Sara
Paris C Brown, Halliday, de St Louis
Central City, Brou, de l'Habitation Ste Marie
Belle of the Coast, Henry, Donaldsonville
Mabel Comeaux, Comeaux, de Hampton Point
Alvin, O'Pry, du bas du fleuve
Silver City, Dodd, de Thibodeaux

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Triano..7965 balles coton, 13,264 sacs tourteaux, 4200 merrains

NEW YORK—par steamship New York 839 balles coton, 2264 sacs laine, 224 barils riz, 1622 barils melasse et divers

LIVERPOOL—par barque Annot Lyle..4060 balles coton, 1500 merrains

IMPORTATIONS.

NEWPORT—par steamship Clara..6079 rails en acier, Mexican Central Railway

NEW YORK—par steamship Morgan City, Marchandises assorties

Arrivages de Produits

COLFAX—par steamer Jesse K Bell..1100 balles coton, 7383 sacs graine coton, 6 sacs coton en graine, 35 boucts sucre, et divers

BAS DU FLEUVE—par steamer Silverthorn 41 barils mélasse, 963 sacs riz brut, 51 barils riz

BAYOU SARA—par steamer John W Cannon..508 balles coton, 852 sacs graine coton, 400 sacs riz brut, 107 boucts sucre, 593 barils sucre, 1082 barils mélasse

ST-LOUIS—par steamer Paris C Brown..595 sacs tourteaux et divers

HABITATION STE MARIE—par steamer Central City..94 boucts sucre, 234 barils sucre, 404 barils mélasse, 100 sacs riz brut

DONALDSONVILLE—par steamer Belle of the Coast..139 boucts sucre, 157 barils sucre, 484 barils mélasse, 38 sacs riz brut

HAMPTON STORE—par steamer Mabel Comeaux..53 boucts sucre, 143 barils sucre, 616 barils mélasse

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin..43 boucts sucre, 407 barils sucre, 124 barils riz, 159 barils mélasse, 203 sacs riz brut

THIBODAUX—par steamer Silver City..295 boucts sucre 513 barils mélasse, 109 sacs riz brut

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY....[illegible] balles coton, 252 sacs graine coton, 4 wagons graine coton, 2 wagons coton en graine, 776 sacs graine coton, 143 boucts sucre 387 barils sucre, 837 barils mélasse, 447 sacs riz brut, 1 demi baril sirop et divers

—Train No 2—121 balles coton, 2 wagons graine coton, 15 boucts sucre, 55 barils sucre, 43 sacs riz brut, et divers

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN R R 415 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD....3460 balles coton

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD ..1116 balles coton, 50 barils mélasse, 3 wagons [illegible] mélasse et divers